

Conseil d'Ecole du

Jeudi 20 mars 2025

Présents :

Enseignants : Mmes, BEAUMANOIR, BAPTISTE, NYAMBI, SAULNIER, MALABRY, POUBANNE, M CHAMART (directeur), FINET, M.FOURNIER,

Parents : Mmes TAILLARD Juline, PICQUIER Marine, FONTANET Emeline, GAUTIER Lionel, BARREAU-CREPIN Claire, OMONT Elise.

Mairie : M. BOUVIER (Adjoint aux affaires scolaires).

Excusés: Mme LACHAISE (Inspectrice), Mme MICHEL (Psychologue scolaire), Mme BOULIC, Mme LEGRAND CHAMART, Mme CHOLLET, Mme MULLER (Maîtresse E), Mme BARBE, Mme DUPUIET, Mme BORDET Emilie(parent), Mme LIVAIN Maëlle (parent), M. ALAO Ganiou (parent), Mme BANNIER Christel(parent), Mme OSQUIGUIL Dorothee(parent), M. CADIX Christophe (parent), Mme TAVARES (DDEN), M. Nebel (maire)

Table des matières

1. Effectifs	2
2. Budget alloué par la mairie.....	2
3. Subventions.....	3
4. Travaux réalisés et envisagés par la mairie	3
5. Projet d'école	4
6. Périscolaire.....	5
7. Intervenants	6
8. PPMS et sécurité à l'école	6
9. Classe découverte	7
10. Projets des classes.....	7
11. Liaison GS CP.....	9
12. APE : fête d'école	10
13. Questions diverses	10

1. Effectifs

A cette date, nous sommes 231 élèves dans l'école, bientôt 232. Pour rappel, nous étions 231 en début d'année. Nous sommes donc à une moyenne de 25,7 élèves de moyenne par classe.

La construction des nouveaux logements a permis d'amortir la baisse du nombre d'élève qui est présente sur le secteur.

A ce jour, nous sommes à l'étude pour une ouverture de classe en septembre prochain.

Cette ouverture nous permettrait de faire baisser globalement le nombre d'élèves par classe et ainsi d'être plus efficace, notamment auprès de nos élèves en difficultés qui sont relativement nombreux. Nous aurons une réponse définitive pour cette ouverture prochainement.

2. Budget alloué par la mairie

Comme chaque année, nous tenons à remercier la mairie de Bléré qui année après année nous fournit des budgets qui profitent directement aux enfants et aux apprentissages.

Les budgets viennent d'être votés il y a quelques jours. Nous avons demandé une hausse de notre budget de fonctionnement.

Il est à noter que comme tout le monde, les écoles sont frappées de plein fouet par l'inflation avec une augmentation de 10 à 20 % des fournitures scolaires, du prix des transports, et nous savons parfaitement qu'il est difficile pour les municipalités de compenser intégralement ces augmentations puisqu'elles sont elles-mêmes confrontées à des hausses tarifaires très importantes.

Néanmoins, nous avons adressé nos demandes pour l'année 2025 :

Au titre du budget de fonctionnement, nous avons demandé le maintien de 3000 € de notre budget de fonctionnement afin de financer également certaines nouvelles manifestations comme les portes ouvertes ou la cérémonie d'accueil des GS mais aussi et surtout pour nous permettre de continuer l'achat de matériel pédagogique.

Nous avons également demandé la reconduction du budget sport de 1000 €.

Au titre du budget d'investissement, nous avons adressé une série de demandes :

- Au niveau informatique, nous avons adressé une demande de 4600 € pour le renouvellement d'un vidéo projecteur, l'achat de 3 ordinateurs et l'achat de casque dans la salle informatique.
- Nous avons également demandé un budget pour l'achat de matériel de classe (tables adaptées, grand trieurs, ...) pour un montant de 4500 €
- Nous avons enfin demandé la constitution d'une grande mallette de jeux de société pour un montant de 3000 €.

Sur l'ensemble de ces demandes, la municipalité a maintenu à quelques euros près les crédits de l'année dernière. Le fonctionnement est en effet équivalent à l'an dernier. Côté investissement, le

renouvellement du matériel informatique a été accepté ainsi que l'achat de tables pour un montant de 4000 €.

Seule la demande de constitution d'une grande mallette de jeux pour un montant de 3000 € n'a pas été actée.

Intervention de Jean Pierre Bouvier :

M. Bouvier rappelle la situation financière de la commune avec une situation budgétaire difficile.

Les dépenses nécessitent d'être contenues.

M. Bouvier rappelle qu'à quelques euros près, le budget est constant par rapport à l'an dernier et que côté investissement ont également été votés :

- L'installation de la sonnette pour la cour du bas.
- La mise en place d'un nouveau système d'alerte PPMS.
- Le changement du visio de l'entrée.

M. Chamart rappelle que l'ouverture d'une nouvelle classe entraînera de nouveaux achats mobiliers pour équiper cette nouvelle classe.

M. Gautier évoque la possibilité de récupérer du matériel.

3. Subventions

Subvention municipale :

Nous n'avons pas adressé de demande de subvention cette année à la mairie car notre encours bancaire était trop élevé par rapport à la demande de la municipalité.

Subvention APE :

Afin de financer nos projets : classe découverte, sorties des classes, manifestations sur l'école, nous allons adresser une demande de subvention à l'APE.

J'en profite pour remercier à nouveau l'ensemble des membres de l'APE pour leur investissement très efficace. Pour le dire clairement, de nombreux projets n'auraient pas lieu sans leur participation financière. Pour rappel, tous les projets ne sont pas encore arrêtés, mais leur participation financière est estimée à 5000 € ce qui est considérable pour une association de parents d'élèves.

Les subventions de l'APE est indispensable à la réalisation de projets, de sorties. Nous les remercions chaleureusement.

A titre indicatif, les subventions consenties par l'APE permettent d'organiser des sorties sans avoir recours à une demande financière aux familles en dehors de la classe découverte.

4. Travaux réalisés et envisagés par la mairie

- Il n'y a pas eu de demandes particulières de la part des enfants cette année en termes de petits travaux en dehors du fameux filet de foot.
- A noter tout de même que la présence de dizaines de ballons sur les toits des modulaires vient entraver le travail pédagogique car les enseignants ne peuvent plus utiliser ce matériel.

Il est évoqué l'installation d'un banc, construit par la « boîte d'à côté ».

M. Gautier précise que des tables de pique-nique seront peut-être à récupérer également.

Intervention de Jean Pierre Bouvier :

M. Bouvier rappelle que certaines dépenses d'investissement vont être reportées. Cela concerne par exemple la future rénovation de l'école Balzac. Ces travaux ne pourront pas être engagés avant 2027 au plus tôt.

5. Projet d'école

Comme vous le savez sans doute, l'école a fait l'objet l'année dernière d'une évaluation d'école. A la suite de cette évaluation, nous avons à rédiger notre nouveau projet d'école pour les 4 années à venir.

C'est ce que nous venons de terminer il y a quelques semaines.

Ce projet d'école s'appuie sur 3 axes principaux :

Axe 1 : Progresser : Une école porteuse de savoir

L'objectif général de cet axe 1 est d'améliorer les résultats scolaires de nos élèves. Cela passe par une harmonisation et une complémentarité de nos pratiques pédagogiques. C'est pourquoi nous cherchons à développer le travail par cycle et la complémentarité des outils. Cela passe également par le renforcement des domaines qui montrent des signes de faiblesse : lecture, écriture, résolution de problèmes.

Axe 2 : Faire société : une école porteuse de valeur

L'objectif de cet axe 2 est de faire vivre et de renforcer le vivre ensemble dans notre école. De nombreux outils ont déjà été créés. Il faut à présent les faire vivre efficacement au service du bien être à l'école. Au cours de ce nouveau projet d'école, notre école sera entièrement rénovée, mais pas avant l'horizon 2027/2030. Il s'agit d'accompagner cette rénovation afin de faire de notre école un lieu de vivre ensemble au service des élèves et des familles.

Axe 3 : Se caractériser : Une école porteuse de collectifs et de projets

L'objectif de cet axe 3 est de renforcer et d'ancrer dans la durée les liens avec les familles. C'est également l'opportunité pour nous de faire vivre des projets porteurs de sens aux services des apprentissages. C'est enfin de positionner notre école dans une vision à long terme au service de la réussite de nos élèves.

Axe 1 : Progresser : une école porteuse de savoir

FA1 Etablir des programmations de cycle

FA2 Harmoniser les pratiques et les outils d'aide aux élèves ainsi que la rigueur de travail

FA3 Développer le goût de la lecture et la compréhension

FA4 Enrichir la production d'écrits

FA5 Enrichir le lexique des élèves

FA6 Développer la maîtrise du calcul mental et la connaissance des tables de multiplication

FA7 Enrichir les techniques de constructions géométriques
FA8 Développer la maîtrise en résolution de problèmes
FA9 Développer les fiches d'inclusion

Axe 2 : Faire société : une école porteuse de valeur

FA10 Faire vivre le conseil des délégués
FA11 Faire vivre le règlement des élèves
FA12 Consolider le dispositif CLAS
FA13 S'associer à la rénovation de l'école
FA14 Favoriser l'inclusion matériels, mobilier, adaptations

Axe 3 : Se caractériser : Une école porteuse de collectifs et de projets

FA15 Faire du lien avec les familles
FA16 Harmoniser les parcours éducatifs des élèves
FA17 Favoriser et développer les moyens de communication vis-à-vis des familles
FA18 Faire vivre les liaisons inter-cycles
FA19 Développer des actions de jeux de société dans l'école
FA20 Faire vivre nos projets dans le temps

6. Péri-scolaire

Comme vous le savez sans doute Mme Péguin, directrice du péri-scolaire est partie vers d'autres missions et elle vient d'être remplacée depuis fin février par Mme Bouvet à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous sommes soucieux d'un bon fonctionnement entre nos 2 structures. Nous nous réunirons tout au long de l'année afin d'harmoniser au mieux notre fonctionnement. Il y a de ce point de vue encore des choses à faire.

Par ailleurs je me permets de rappeler aux parents élus que dans la journée de l'enfant il y a des temps bien distincts :

- Le temps péri-scolaire avant 8h30
- Le temps scolaire de 8h30 à 11h45
- Le temps péri-scolaire du midi de 11h45 à 13h30
- Le temps scolaire de 13h30 à 16h15.
- Le temps péri-scolaire après 16h15.

Et qu'en fonction du moment, les personnes référentes ne sont pas les mêmes.

Sur le temps purement scolaire, c'est le directeur de l'école à qui il faut s'adresser. Pour tous les autres temps, c'est à Mme Bouvet.

Il existe d'ailleurs des commissions du temps péri-scolaires qui peuvent permettre aux parents de poser des questions et établir ainsi une meilleure communication entre les acteurs de l'école.

La dernière en date a eu lieu la semaine dernière le 11 mars.

7. Intervenants

Intervention Musique :

Cette année, il y a 3 intervenants musicaux sur l'école.

Il y a Marius Beck qui intervient auprès des classes de Mmes Baptiste et Barbé.

Marie Plouzennec intervient chez Mme Beaumanoir, M. Finet et Mme Poubanne

Margot Saliba intervient chez Mme Nyambi.

Les interventions sont de grande qualité.

Interventions Rugby :

A la suite de la semaine olympique de l'année dernière, certaines classes avaient bénéficié d'interventions rugby qui avaient été très appréciées.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité renouveler ce partenariat.

Ainsi les 4 classes de CM2 et CM1 bénéficient cette année d'un cycle rugby. Les CM2 ont terminé et cela a été très apprécié.

Interventions handball :

Comme les années passées, les classes de cycle 3 bénéficieront d'une intervention en Hand-ball à raison d'une heure par semaine pendant la période 5, le tout sur 6 semaines.

L'agrément sera envoyé et validé par l'inspection de circonscription.

Le tournoi aura lieu en fin d'année.

8. PPMS et sécurité à l'école

Un petit point sur le PPMS pour dire que les exercices incendie et Alerte Intrusion ont été réalisés depuis le début de l'année.

L'exercice incendie s'est déroulé normalement en début d'année.

En revanche, l'Alerte Intrusion n'est aujourd'hui plus opérante. En appuyant sur le boîtier, l'alarme ne se déclenche plus. Il est très important de pouvoir y remédier rapidement.

A noter que je suis en train de rédiger le PPMS unifié c'est à dire Unifié entre toutes les écoles avec une même présentation et donc une lecture commune et facilitée pour les forces de l'ordre et les pompiers.

Intervention M. Bouvier :

M. Bouvier précise qu'un budget pour un nouveau système de déclenchement de l'alerte vient d'être voté par la mairie pour un montant de 15 000 €.

9. Classe découverte

Pour rappel, ce projet concerne les 2 classes de CM2 et CM1/CM2.

Elle s'est déroulée la semaine dernière du 10 au 14 mars prochain en Auvergne dans la ville de La Bourboule.

Nous avons été hébergés dans le centre « Les mésanges » à La Bourboule.

Au cours de cette semaine, les enfants ont pu découvrir la diversité et la richesse du parc volcanique auvergnat.

Nous sommes revenus de ce voyage en étant partagé :

- Des points positifs : le centre, le personnel, le guide, les lieux visités, la qualité des intervenants.
- Le comportement des enfants a été plus difficile pour 2 raisons :
 - La prise en charge de la spécificité de certains élèves : traitement médical, problèmes alimentaires, sommeil, ...
 - Le comportement de beaucoup d'enfant vis-à-vis des apprentissages.

Cela a rendu l'accompagnement de ce voyage éprouvant pour tous les adultes.

Nous devons mener une réflexion sur la pertinence à l'avenir de ce type de projet.

En termes de financement, le coût du voyage est de 18500 €.

La mairie participe à hauteur de 7000 €, l'APE pour 3000 € et nous avons réalisé un autofinancement par l'intermédiaire de la trousse à projets à hauteur de 3265 €.

Enfin, nous avons réalisé une opération galette qui a permis de récupérer 600 €.

Le coût restant à la charge des familles a donc été ramené à 100 € ce qui représente environ 75 % de gratuité.

10. Projets des classes

→Projet des 100 jours :

Mme Beaumanoir : Cette journée aura lieu le lundi 22 avril. Le thème sur les « centenaires » est évoqué. Des activités auront lieu tout au long de la journée.

→Journée pyjama :

Elle a eu lieu le vendredi 17 mars. L'objectif de cette journée était de sensibiliser les élèves au handicap et notamment tous les enfants qui sont hospitalisés.

Des livres ont été réalisés et leur ont été adressés.

→Projet Webradio :

Le projet Webradio consiste à faire fabriquer aux enfants une émission radio, à l'image de celle diffusée l'année dernière. 6 classes s'investissent dans ce projet.

L'émission sera diffusée le mardi 13 mai (après-midi).

L'émission pourra être écoutée en direct et elle sera podcastable sur le site de la webradio académique.

Les parents recevront donc quelques jours avant un lien internet pour écouter l'émission en direct puis un lien pour accéder au podcast afin de réécouter l'émission.

C'est un projet très porteur car cela oblige les élèves à :

- Ecrire tous les textes
- Fabriquer des enchainements cohérents
- Prendre la parole face aux autres
- Lire des textes préparés
- Prendre des risques puisque l'émission est en direct
- Coopérer puisque les élèves doivent se coordonner

Un projet au service des compétences de nos élèves.

→Projet Jardin :

Ce projet, à l'origine, à l'initiative de nos élèves a été lancé en 2020.

L'objectif général c'est évidemment de continuer de développer le jardin, de terminer la clôture, de planter les bacs, et de continuer de planter des arbres et des arbustes. Sans doute que nous aurons besoin d'adresser de nouvelles demandes aux parents ou besoin de financement, qui ont déjà été adressé dans la subvention demandée à l'APE.

C'est un projet très porteur pour la motivation des élèves mais aussi et surtout au service des apprentissages.

Il est vrai que depuis plusieurs mois nous l'avons un peu mis de côté.

Ce jardin sera finalement inauguré l'année prochaine.

→Journée anglaise :

Mme Malabry : La journée anglaise est prévue le vendredi 28 mars.

Les enfants seront répartis en groupes et découvriront des ateliers sur le thème de la magie.

Un spectacle leur sera offert dans l'après-midi.

→Projet photo :

7 classes de l'école ont participé à un projet photo en lien avec le club de Bléré Blérophoto. Ils sont intervenus dans ces 7 classes afin de présenter leur travail ainsi que les bases liées à la photographie.

Chaque classe a donc déterminé un thème puis a réalisé une série de photos pour enfin en sélectionner 3 qui seront imprimées en 20x30 et exposées aux côtés des autres photographies de l'exposition.

Vous pourrez retrouver ces clichés lors de l'exposition qui s'ouvre au CSC à partir du samedi 5 avril.

Les 7 classes seront reçues le vendredi 4 avril pour découvrir l'ensemble de l'exposition.

→ **Projet Portes ouvertes**

Comme l'an dernier, l'école va proposer d'accueillir tous les nouveaux parents lors des portes ouvertes qui auront lieu le samedi 14 juin à partir de 10h00. C'est le même jour que la maternelle.

Ce sera l'occasion de faire visiter l'école et de prendre du temps pour expliquer le fonctionnement de notre école. Attention, ces portes ouvertes ne s'adressent qu'aux nouveaux parents c'est-à-dire aux parents ayant un enfant qui entre au CP mais aussi à toutes les nouvelles familles des autres classes arrivant sur l'école.

→ **Projet tournoi de handball**

C'est une manifestation à destination des CM1 et des CM2 qui aura lieu le mardi 3 juin. Elle est organisée par Fabrice responsable du club de handball. Elle a normalement lieu en extérieur au collège et elle a pour but de clôturer le cycle handball mené à l'école en dernière période.

→ **Projet 2S pour toi**

C'est une manifestation à destination des CM1 et des CM2 qui aura lieu le 1^{er} avril. Elle a été avancée cette année afin de ne pas alourdir le mois de juin déjà bien rempli. Elle est également organisée par Fabrice Lefèvre responsable du club de handball. Elle a lieu sur au gymnase du collège et propose des activités sportives et d'éducation à la santé.

→ **Autres sorties :**

- Un rallye photo dans Bléré sera organisé pour la classe de Mme Baptiste le jeudi 23 avril.
- Projet bibliothèque pour les CP de Mme Beaumanoir, CE2 de Mme Nyambi et CE1/CE2 de Mme Baptiste avec des rencontres une fois par période autour de la lecture.
- Les 2 classes de CP se rendront le 23 mai à Luzillé pour des activités d'athlétisme.
- Mme Baptiste et Mme Nyambi sortiront le mardi 25 mars pour aller visiter Amboise et son château.
- 4 classes (les 2 CP + CM1 + CE2/CM1) participeront à la randonnée de Francueil le vendredi 6 juin.

11. Liaison GS CP

→ **Liaison GS / CP :**

La liaison GS/CP a été relancée depuis plusieurs années avec succès.

J'ai proposé à ma collègue directrice de la maternelle Mme Girault et des enseignants de CP et de GS de reconduire la cérémonie d'accueil des GS à l'école élémentaire.

Cette cérémonie, ouverte aux parents des enfants de GS aura lieu le jeudi 26 juin à 14 heures. L'idée directrice est de faire de ce moment si important dans la scolarité des enfants un moment un peu sacré, solennel.

C'est la raison pour laquelle, nous avons choisi de faire de ce moment un moment symbolique :

- Tout d'abord ce sont les CM2 (qui sont les sortants) qui iront chercher les élèves de GS pour les accompagner dans leur future nouvelle école.
- Ensuite, il leur sera donné un diplôme de passage en CP qui récompense symboliquement le travail qu'ils ont effectué à la maternelle. Ils seront remis par nos actuels élèves de CP.
- Enfin, il leur sera remis une ardoise, symbole de leur entrée en CP.

Ce moment est très important pour les enfants et notre objectif, c'est de créer entre nos 2 écoles une continuité. Les parents des enfants de GS seront bien évidemment invités à assister à cette cérémonie.

Les enseignants de CP et de GS se sont réunis cette année afin de programmer les échanges entre les CP et les GS afin que ce passage en CP se fasse dans les meilleures conditions.

Pour développer cette liaison, plusieurs manifestations ont lieu tout au long de l'année entre les GS et les CP.

- Echanges de lettres
- Echanges avec les PS sur les affiches de couleur.
- Invitation au spectacle de Noël.
- Echanges réguliers autour de la lecture d'albums.
- Décloisonnement GS/CP.
- Invitation des GS au spectacle de magie lors de la journée anglaise.

12. APE : fête d'école

Prise de parole des membres de l'APE sur les manifestations à venir et la fête de l'école. Voici les dates à venir :

- Le carnaval à Bléré le dimanche 30 mars.
- Vente planche à découper ou sac marin avec les dessins des enfants.
- Ventes de galettes St Michel.
- Fête de l'école le vendredi 27 juin + tombola.

13. Questions diverses

Mme Bordet a transmis une question concernant « Éduquer à la vie affective et relationnelle » qui sera mis en place dans les écoles.

Réponse :

Il est important de se méfier de ce qui peut être raconté sur certaines chaînes de télévision ou dans certains organes de presse sur ce sujet.

Cet enseignement se fera sur 3 séances par an. Il sera pris en charge par les enseignants sur la base de supports adaptés à l'âge des enfants.

Les objectifs de ce programme sont :

- **Apprendre à se connaître** et à connaître son corps
- **Améliorer le bien-être**, encourager les élèves à s'exprimer
- Permettre des **choix responsables**
- **Respecter les autres et vivre ensemble** grâce au respect et à l'empathie
- **Prévenir les violences** sexistes et sexuelles

A l'école élémentaire, ce travail prend la forme d'une éducation à la vie affective et relationnelle.

Au cycle 2, on apportera aux élèves des connaissances scientifiques plus précises sur leur corps et leurs émotions. Les élèves apprennent à identifier des adultes de confiance et ils découvrent également différents types de familles.

Au cycle 3, étant donné les changements induits par la puberté et le passage progressif de l'enfance à l'adolescence, l'éducation à la vie affective et relationnelle apporte aux élèves les éléments de connaissance et de réflexion leur permettant d'appréhender de manière éclairée les changements qu'ils constatent et éprouvent, tant pour ce qui concerne leur propre corps que celui des autres.

Cette éducation poursuit également un objectif de prévention, notamment dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

A noter que le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 12 juin 2025 à 18h15.

Pas d'autres questions.

La séance est levée à 20h15

Signature du président :

